

MEMO VEHICULE ASSURE

TRANSP EURO COOP EXPRESS
12 AV DE L'ORME FOURCHU
ZI DE FONTCOUVERTE
84000 AVIGNON

Références client :

Sous flotte
Parc

Document délivré le **06/06/2025**

Chère Madame, cher Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous adresser votre Mémo Véhicule Assuré.

Ce document constitue une présomption d'assurance pendant les 15 jours suivant la date de prise d'effet de la garantie.

Conservez ce document dans la boîte à gants du véhicule, il est valable pendant toute la durée du contrat d'assurance, notamment pour remplir un constat en cas d'accident et pour nous déclarer le sinistre. En cas de déplacement à l'étranger (hors UE), vous devez disposer d'une carte de circulation internationale (délivrée sur demande). Votre équipe Flottes Automobile

CONTRAT FLOTTE AUTOMOBILE

Assuré (Nom et adresse du souscripteur ou de l'utilisateur du véhicule)

TRANSP EURO COOP EXPRESS
12 AV DE L'ORME FOURCHU
ZI DE FONTCOUVERTE
84000 AVIGNON

Numéro de contrat : **11239241104**

Date de prise d'effet de la garantie : **05/06/2025**

ASSURE PAR

AXA FRANCE AXA FRANCE SUPPORTS 92727 NANTERRE CEDEX

VÉHICULE

Marque / Modèle
RENAULT MASTER

Catégorie
Automobile

Immatriculation
HC-354-NL

*Le véhicule est soumis à l'obligation d'assurance,
le souscripteur peut vérifier sa situation assurantielle
en consultant le fichier des véhicules assurés*

SUR LE SITE
<https://www.fva-assurance.fr>

SUR LE SERVEUR VOCAL
01 83 64 32 22 (coût d'un appel local)

INFORMATIONS UTILES

Déclarez votre sinistre sur votre espace client en ligne ou contactez

Jean-Christophe LOURENCO
+33 4 96 17 15 94
jclourenco@diot.com

Votre courtier : DIOT SIACI MEDITERRANEE

Où réparer vos dommages ?

Pour vos bris de glace : .

Assistance véhicule 24h/24 et 7j/ (si option souscrite)

Accident / Vol / Panne / Crevaison / Erreur de carburant.

En cas d'accident et vol, déclarez ensuite votre sinistre

.

Sur le réseau autoroutier en France :

borne d'appel d'urgence ou télécharger l'application mobile SOS AUTOROUTE